

## Remontée en puissance : défis et chausse-trappes

La publication de la Revue stratégique, en décembre 2017, puis l'annonce de la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 ont été des événements marquants. Le premier document a pu être ponctuellement critiqué pour être trop consensuel et prioriser trop d'éléments. La critique est, de ce point de vue, sévère : la France est une puissance moyenne sur une scène internationale particulièrement mouvante et l'on serait bien en peine de considérer tel ou tel élément cité dans la Revue comme n'étant pas prioritaire.



Exposée au Salon Euronaval 2018, la maquette du projet d'avion de combat futur préfigure à la fois le successeur du Rafale et la composante pilotée du Système de combat aérien futur, dans un cadre européen.

### Le défi de l'exécution de la LPM

L'impasse ne peut donc être faite sur aucun domaine, sous peine de déclassement. D'où les attentes à l'endroit de la LPM, qui valide les promesses de la campagne présidentielle : l'atteinte des 2 % du PIB en 2025, en misant sur une hausse progressive. Les crédits de paiement passent ainsi de 34,2 milliards € en 2018 à 35,9 (2019), 37,6 (2020), 39,3 (2021), 41 (2022) et 44 (2023). La majeure partie de l'accroissement budgétaire intervient – et c'est là la critique majeure apportée à la loi – en 2024 et 2025, d'une manière plus floue et, surtout, au bon vouloir du

prochain gouvernement. De facto, la LPM n'est qu'un chaînon de la libération effective des crédits : historiquement, rares ont été les années où les lois d'exécution étaient conformes à la LPM...

Reste également que l'enthousiasme autour de la nouvelle LPM doit être nuancé. D'une part, la part du budget des opérations extérieures relevant du budget de défense, en termes de surcoûts, a été accrue. Se posera également la question de la résorption d'une bosse budgétaire post-2019, qui était évaluée en 2017 à plus de 36 milliards €. D'autre part, parce que les tâches sont immenses. L'augmentation budgétaire au long de la LPM devra non seulement permettre d'engager 6 000 personnes supplémentaires, essentiellement dans les domaines cyber et du renseignement, mais aussi permettre la régénération et le MCO d'équipements ayant souffert en OPEX<sup>1</sup>, en attendant l'arrivée de la génération suivante. En la matière, la LPM a permis – chose rare – d'aller plus loin que ce qui était prévu, avec des révisions à la hausse des cibles pour certains matériels<sup>2</sup>. Mais, d'un autre côté, les délais ont été allongés pour plusieurs programmes, comme le HIL (Hélicoptère Interarmées Léger), les ALSR de renseignement ou les Rafale. C'est sans encore compter qu'une partie des matériels devra être achetée ou entrer en service après 2025.

### Ruser pour monter en puissance

Par ailleurs, la remontée en puissance peut s'appuyer sur des succès en interne – et notamment la « bataille du recrutement » pour en

**1** : OPEX : Opérations extérieures (NDLR).

**2** : 4 ravitailleurs au lieu de 3 pour la Marine, 15 ravitailleurs A330 MRTT, 1 navire de renseignement supplémentaire, 8 ALSR (Avions Légers de Surveillance et de Renseignement) au lieu de 2, 150 Grifon et 52 Jaguar supplémentaires, 3 Atlantique 2 rénovés en plus (18 au lieu de 15).

arriver à ce que la Force opérationnelle terrestre atteigne les 77 000 personnels –, mais aussi à l'extérieur. Il faut ajouter aux premières étapes de la concrétisation avec l'Allemagne du SCAF (Système de Combat Aérien Futur) ou du MGCS (Main Ground Combat System), différentes initiatives visant à relancer la défense européenne. Reste ainsi à voir le destin des essais diplomatiques de ces derniers mois. En effet, plus de 35 forces bi et multinationales existent à présent en Europe, mais cette prolifération n'a pas entraîné d'accroissement des volumes des armées nationales. Le nombre des états-majors a augmenté – et avec eux, les besoins humains – mais le nombre d'unités qui leur sont affectés s'est réduit. Le risque reste donc de « mutualiser les déficits », en sachant cependant qu'à travers l'Europe, les signes encourageants se multiplient. S'ils ne sont pas nécessairement affectés à de nouvelles capacités, au moins les budgets tendent-ils à augmenter. S'il faut donc prendre garde à ne pas fétichiser ces coopérations, il est nombre de domaines dans lesquels elles sont efficaces, pour peu que leurs règles soient bien établies.

C'est historiquement le cas dans le domaine de l'armement et des logiques de *pooling and sharing*. Plusieurs succès ont été enregistrés, comme une intégration extrêmement poussée de la Composante terre belge et de l'armée de Terre, autour de SCORPION. Sur la conception des armements à proprement parler, outre le SCAF, la question des drones MALE<sup>3</sup> progresse. Par ailleurs, le jeu des regroupements industriels – dans le secteur terrestre notamment, avec KNDS<sup>4</sup> – laissent augurer une consolidation du secteur, voire d'une répartition des coûts. Au-delà, le fait que la Commission européenne lance son propre Fonds, brisant ce qui était un tabou, est également un événement marquant. Certes, il ne faut pas y voir un substitut aux investissements nationaux – d'autant plus que les budgets européens sont abondés par les États membres – mais sans doute peut-on faire preuve d'un optimisme raisonné.

En France, l'adoption de la thématique de l'innovation peut certes être vue comme superfétatoire dès lors que les armées comme l'industrie sont naturellement innovantes. Mais d'un autre côté,



La LPM a notamment permis de réviser à la hausse le nombre de Véhicules blindés multi-rôles Griffon, au sein du programme Scorpion de l'Armée de terre.

il faut aussi constater que certains processus étaient inadaptés, manquant de souplesse et de fluidité dans un environnement où la menace militaire comme la concurrence commerciale mutent rapidement. C'est tout le sens de la récente réforme de la DGA, qui promet plus d'interactivité dans un secteur où les PME, notamment, pouvaient avoir des difficultés à se faire entendre. Reste donc à voir si, là aussi, les promesses se concrétiseront : ce type de réforme, nécessaire, n'est pas un substitut aux investissements, en particulier dans des secteurs où la maturation des innovations peut prendre du temps et nécessiter une constance budgétaire...

Joseph Henrotin

**Joseph Henrotin est chargé de recherche à l'Institut de Stratégie Comparée, chercheur associé à l'EA4586 Université Jean-Moulin Lyon-3 et rédacteur en chef de la revue Défense & Sécurité Internationale.**

**3 :** Drone MALE : moyenne altitude longue endurance (NDLR).

**4 :** KNDS : Krauss-Maffei Wegmann + Nexter Defense Systems est une industrie de défense européenne, à travers le projet KANT (Kmw And Nexter Together) (NDLR).